

## Compte rendu du conseil municipal du 14 avril 2014 - 19 h 00

Présents : tous les membres du conseil.

- En préambule et avant d'ouvrir la séance, M. le Maire lit un courrier adressé aux personnes signataires du mot distribué après les élections, dans les boîtes aux lettres de Messigny-et-Vantoux et paru dans le Bien Public par la suite. Dans ce courrier, M. le Maire dénonce les affirmations énoncées dans le dit mot et regrette la cassure au sein du conseil auquel il conduit. Il rappelle malgré tout qu'il souhaite travailler avec tous au service des habitants de Messigny-et-Vantoux, tel qu'énoncé lors de sa prise de fonction.
- M. le Maire ouvre la séance.
- M. le Maire lit la lettre reçue et émanant du préfet de Bourgogne pour saluer le nouveau maire et les nouveaux conseillers municipaux. Il y est notamment rappelé que le préfet et le maire constituent l'axe républicain au service des concitoyens de Côte d'Or.

- **Commissions Communales, Délégués des commissions, représentation de la commune dans divers syndicats :**

Voir tableau Excel, qui avait préalablement circulé entre tous les membres du conseil (par mail).

Les commissions, leurs responsables et les personnes y siégeant ainsi que les délégués et les représentants dans les divers syndicats sont adoptés à l'unanimité.

Remarques :

✓ Serge Ressay (SR), adjoint, responsable de la commission travaux, liste les travaux en cours depuis sa prise de fonction :

- SR a assisté à une réunion de chantier liée aux imperfections de la voirie (travaux en cours sur la D996 : traversée du village),
- Une réunion est mise en place chaque mercredi entre SR et les employés municipaux pour débattre du planning des travaux de la semaine,
- Un courrier a été envoyé à tous les locataires de la commune pour réaliser un état des lieux de leurs logements,
- SR a participé à une réunion liée aux problèmes de revêtements de sol à l'école maternelle,
- Une réunion est prévue avec l'architecte pour les travaux envisagés à l'école : extension cantine + construction d'un préau.
- Une visite de toutes les voiries de Messigny-et-Vantoux a eu lieu (SR + employé communal).

✓ Alain Duvert, 1<sup>er</sup> adjoint et responsable de la commission communication, informe que le site de la commune sera prochainement remis à jour et qu'il suivra pour cela une formation (en raison de l'ergonomie particulière du site imposé par le Conseil Régional de Bourgogne).

- **Indemnités du maire et des adjoints :**

M. le Maire rappelle les indices permis par la loi (liés au nombre d'habitants dans la commune) et les indices appliqués lors des deux précédents mandats.

Il propose que les indices des indemnités du Maire et de ses adjoints soient maintenus à l'identique à ceux appliqués lors du mandat précédent, à savoir : 21,16% pour le maire (716 € net) et 7,49 % pour les adjoints (253,48 € net).

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

- **PLU :**

✓ Une réunion de travail du conseil municipal sur le PLU est programmée le jeudi 25 avril 2014.

✓ Une réunion publique sur le PADD sera organisée le 14 mai à la salle des fêtes à 18h30.

✓ M. Le Maire propose de s'adjoindre les services d'une consultation juridique (Cabinet CGBG, Maître Gire) : un forfait de prestations est proposé par ce cabinet avec au minimum une relecture du PADD (3500 €) et éventuellement la préparation et la présence lors de toutes les réunions (dont publiques).

Mme Musset rappelle qu'une subvention de 16 000 € a été obtenue par l'Etat.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- **Questions diverses :**

✓ Travaux D996 (traversée du village). Interdiction des P.L. à partir du 22 avril jusqu'au 5 mai.

✓ Mise en place d'une déviation rue du Moulin (organisée par le département)

✓ Rue de la Mare ouverte à la circulation pendant cette période (dont P.L.) pour permettre l'accès et les livraisons sur le plateau.

Distributions de lettres d'informations par les élus pour les habitants concernés par ces modifications de circulations.

✓ Echange de parcelles engagé par les précédentes municipalités et en cours de finalisation : M. le Maire a pour cela rencontré M. Nominé propriétaire de la forêt proche de "la Cigogne", anciennement Les Potasses), afin de permettre à la commune de devenir propriétaire du terrain sur lequel l'un de ses réservoirs d'eau est localisé et afin de protéger l'accès à ce réservoir. Des débitmètres seront par ailleurs posés afin de vérifier si les conduites allant de ces réservoirs au village ne présentent pas de fuites.

✓ Réunion avec M. Lechenet (kinésithérapeute installé dans le village) : vente d'un terrain communal du parc de santé (bande de terrain longeant le Clos Passavent). Un terrain plus grand qu'initialement prévu lui est proposé ceci afin de redimensionner son projet afin d'accueillir d'autres praticiens (création d'une Maison de Santé).

✓ Communauté de Communes : M. le Maire a rencontré la présidente afin d'évoquer les finances (budget voté le 30 avril).

- ✓ Prévoir une réunion publique afin de relancer le comité des fêtes et afin d'organiser notamment la fête de la Musique et le 14 juillet (les agents municipaux n'auront plus le droit de tirer le feu d'artifices).
- ✓ Comité de jumelage : la délégation allemande vient à Messigny-et-Vantoux les 13/14 et 15 juin.
- ✓ Elections européennes le 25 mai : prévoir la tenue du bureau de vote.
- ✓ Une protection autour de la Mare est programmée.

Le Maire,  
Vincent LEPRETRE